

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aurillac, le 10/09/2026

La Caf et la CPAM du Cantal font évoluer les horaires d'accueil de leur siège

Dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et afin de mieux répondre aux attentes des usagers, la **Caf et la CPAM du Cantal** font évoluer les horaires d'accueil au siège situé au **15 rue Pierre Marty à Aurillac**.

De nouveaux horaires d'ouverture au siège

A partir du 14 septembre, l'accueil Caf – CPAM d'Aurillac sera ouvert :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h30

de 13h30 à 16h30

Ces nouveaux horaires permettent désormais un accueil du public **5 jours par semaine**.

Une offre d'accueil simplifiée

Depuis juillet 2024, les usagers de la Caf et de la CPAM sont accueillis par des conseillers disposant des compétences des deux branches, Famille et Maladie.

Cette organisation innovante facilite les démarches administratives et permet une prise en charge globale des demandes dans une logique de « **Dites-le nous une fois** ». Les usagers bénéficient ainsi d'un interlocuteur capable de les renseigner, les accompagner et de les orienter efficacement, quelle que soit leur situation.



15 rue Pierre Marty
15000 Aurillac



presse.cpam-cantal@assurance-maladie.fr
communication@caf15.caf.fr

Une offre d'accueil diversifiée et adaptée aux besoins de chacun

La Caf et la CPAM du Cantal proposent plusieurs modalités d'accompagnement afin de répondre aux différentes sollicitations de nos usagers :

- **Rendez-vous téléphoniques** pour réaliser ses démarches à distance ;
- **Rendez-vous physiques** personnalisés au siège ;
- **Rendez-vous parcours « Arrivée de l'enfant »**, permettant aux futurs parents et aux jeunes parents de bénéficier d'un accompagnement coordonné et d'informations adaptées à leur situation ;
- **Rendez-vous relevant du travail social**, destinés aux familles confrontées à des événements de vie fragilisant la structure comme le deuil, la séparation, les impayés de loyer, etc.

Ces services visent à offrir un accompagnement de proximité, humain et personnalisé tout au long du parcours des allocataires et assurés.

Une présence renforcée sur le territoire cantalien

Afin de garantir un service public de proximité au plus près des habitants, la Caf et la CPAM du Cantal assurent également des permanences coordonnées sur plusieurs secteurs du département.

A Saint-Flour

*Maison des services sociaux,
14 avenue de la Besserette*

Les lundis et mercredis
de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h00

A Mauriac

*Maison de la Solidarité,
29 rue d'Enchalade*

Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Par ailleurs, une offre de rendez-vous en visioconférence est proposée en lien avec les **19 Frances Services du territoire et les deux bus itinérants**, permettant aux usagers d'accéder à un accompagnement Caf/CPAM au plus près de leur domicile.



15 rue Pierre Marty
15000 Aurillac



presse.cpam-cantal@assurance-maladie.fr
communication@caf15.caf.fr